



La « Troisième Italie »

Note introductive à la mission d'études de l'Ihedate 2015

Par Noémie Condomines, Antonio Mesina, Pierre-Gilles Saby, Melissa Vergara-Botero

Projet Collectif du Master Stratégies Territoriales et Urbaines de Sciences Po

Au moment d'analyser un exemple européen de relations entre des entreprises et le territoire où elles sont implantées, l'Italie n'est pas forcément le premier pays qui vient à l'esprit : elle est parfois même traitée avec dédain par les médias et l'opinion publique français. C'est faire un bien injuste procès à nos voisins transalpins: qui sait par exemple qu'en 2012, la valeur ajoutée totale de l'industrie italienne correspondait à 23,3% du PIB national, contre 19,8% pour l'industrie française ¹? Que la balance industrielle italienne était excédentaire entre 2007 et 2009 de près de 59 milliards d'euros en moyenne, tandis que celle de la Française était déficitaire de 22 milliards d'euros sur la même période ²? L'Italie est un acteur de poids dans le schéma économique mondialisé et certains de ses territoires rivalisent avec une Allemagne érigée régulièrement en modèle. **Son produit intérieur brut, d'une valeur de 2 milliards de dollars en 2013, est le neuvième le plus important du monde.** Si une image de désordre administratif, de corruption du politique et de marasme économique est souvent utilisée pour caractériser le modèle italien, il convient d'analyser de manière plus fine les ressorts historiques et les ressources de ces territoires afin d'extraire l'essence de ce qui continue à constituer le « miracolo economico italiano ».

L'Italie s'illustre par l'hétérogénéité de ses territoires : une géographie politique qui trouve ses origines dans une fragmentation historique des régions italiennes. Dans ce pays où à partir du XII^{ème} siècle les villes ont été considérées comme l'échelon territorial le plus adapté, le tissu urbain étroitement maillé a eu pour conséquences une grande autonomisation du pouvoir municipal. Le pouvoir central sera pendant de nombreux siècles dans l'incapacité de s'affirmer politiquement et ne s'imposera qu'au prix de l'unification du pays à la fin du XIX^{ème} siècle. Cette histoire a encore aujourd'hui des conséquences dans l'organisation politique de l'Italie : une demande d'émancipation économique et linguistique des régions italiennes, mais également des formes d'organisation de la production différenciées du nord au sud de la « Botte » :

- le triangle industriel du nord-ouest délimité par les villes de Turin, Milan et Gènes est celui des grandes entreprises, des champions régionaux dont Fiat constitue le fer de lance.
- Le sud du pays baptisé Mezzogiorno souffre de graves difficultés structurelles et bénéficie d'une aide appuyée de l'Etat central.
- Le territoire s'étendant de la Toscane à l'Ouest aux confins de l'Autriche et de la Slovaquie au nord-est est le berceau de la **“troisième Italie”**.

Conceptualisée par le sociologue Arnaldo Bagnasco à la fin des années 70³, la troisième Italie n'est pas qu'une simple expression géographique. Il s'agit d'un espace doté d'une identité propre et d'un véritable savoir-faire local : Bagnasco parle d'homogénéité de

¹ Données les Echos, <http://data.lesechos.fr/indicateur/part-de-lindustrie-dans-le-pib.html>

² Article de Pierre-André Buygues, paru dans les Echos le 10/08/2012. *Industrie manufacturière : l'Italie meilleure que la France.*

³ Bagnasco Arnaldo *Tre Italie : la problematica territoriale dello sviluppo italiano*, Il Mulino, 1977

l'organisation productive. De petites entreprises spécialisées dans la production du même bien sont réunies sur un territoire très restreint, appelé district industriel. La notion de district industriel trouve son origine dans des travaux d'un siècle antérieurs à ceux de Bagnasco. A la fin du XIXème siècle, en effet, l'économiste britannique Alfred Marshall (« Principles of economics », 1870) s'intéresse à ces types d'organisations et plus particulièrement aux raisons de leur bon fonctionnement. Selon lui, la forme même du district est porteuse d'externalités positives :

- la proximité géographique entre les différentes entreprises crée un « effet d'agglomération » bénéfique, qui est notamment à l'origine de la réduction des coûts de transport, des coûts de transaction et qui permet aux entreprises de mutualiser des équipements ou des services (partage d'une même infrastructure, accroissement du pouvoir de négociation par rapport aux fournisseurs pour faire baisser les prix, ...);
- la spécialisation économique est par ailleurs un gage de renforcement des savoir-faire, d'émulation, de compétitivité et de visibilité pour les entreprises du district, tant auprès des clients potentiels que de la main d'œuvre à attirer ;
- l'agglomération d'entreprises d'une filière dans un même lieu contribue à la formation d'un bassin de compétences très qualifiées, qui permet d'accélérer les transferts de connaissance et la montée en puissance du district ;
- Enfin, la proximité et les relations interpersonnelles multiplient les opportunités d'échange informel d'idées et de bonnes pratiques. Marshall parle alors du développement d'une « atmosphère industrielle ».

Ces économies d'échelle et cette atmosphère industrielle permettent selon l'économiste d'augmenter la productivité générale du district et d'enclencher un cercle vertueux permettant d'attirer de nouvelles entreprises originaires d'autres territoires.

Les travaux de Bagnasco, puis de l'économiste Giacomo Becattini (*Distretti industriali e made in Italy*, Torino, Bollati Boringhieri, 1998) constituent une traduction italienne du concept général de Marshall. Les districts industriels connaissent leur âge d'or entre le milieu des années 50 et la fin des années 80 et contribuent à faire de l'Italie l'une des premières puissances économiques mondiales. Certains auteurs ont également souligné le caractère pionnier de la flexibilité des districts industriels, toyotistes⁴ avant l'heure.

Partir sur les traces de la "troisième Italie" et de ses districts, c'est donc s'atteler à une littérature abondante⁵ qui a érigé le modèle du district industriel en véritable paradigme⁶.

⁴ Le Toyotisme est une forme d'organisation du travail apparue dans les ateliers de production de l'entreprise automobile japonaise Toyota, dans les années 70. Il se caractérise par une très grande flexibilité du facteur travail, une disparition des stocks et la responsabilisation des ouvriers dans l'entreprise.

⁵ Daumas Jean-Claude, *Districts industriels : du concept à l'histoire* <http://www.cairn.info/revue-economique-2007-1-page-131.htm>

⁶ C. Belfanti, T. Maccabelli (dir.), *Un paradigma per i distretti industriali. Radichi storiche, attualità e sfide future*, Brescia, Grafo, 1997. Pour une bonne présentation des recherches italiennes, cf. G. Conti, R. Giannetti, « pme et réseaux d'entreprises en Italie au xxe siècle », *Entreprises et Histoire*, 28, décembre 2001, p. 20-36

Aujourd'hui, la remise en cause de cette forme d'organisation à l'italienne est une question centrale : l'avènement d'une économie mondialisée a conduit les entreprises d'un même district à modifier leurs relations productives. Les difficultés qu'entraînent ces changements sont réelles et vont jusqu'à menacer l'essence même du district. La mission d'études doit donc nous permettre de nous familiariser avec un modèle italien couronné de succès qui a pourtant été remis en question ces vingt dernières années. La découverte de ces systèmes productifs et leurs mutations soulèvent de nombreux questionnements. Le savoir-faire entrepreneurial et artisanal autrefois détenu par les cadres et salariés de ces petites et moyennes entreprises est mis à mal par les processus de délocalisation productive à l'étranger, et notamment en Europe de l'Est, où la main d'oeuvre est plus faiblement rémunérée. Dans une industrie de plus en plus mondialisée, la question même de l'existence des districts industriels et de leur pérennité se pose avec plus de vigueur. Ce qui a fait la force des districts- proximité géographique, intégration verticale et horizontale, culture entrepreneuriale partagée- semble les condamner dans un contexte d'internationalisation des échanges économiques.

Par ailleurs, nous nous intéresserons plus particulièrement aux ressources dont disposent les districts sur leur propre territoire et à la place qu'y occupent les pouvoirs publics :

- Si la mission d'études ne doit pas se limiter à une simple comparaison entre deux systèmes nationaux, nos observations nourries par des lectures variées sur le thème des districts font cependant apparaître une différence marquée entre la France et l'Italie : alors que la création des pôles de compétitivité est en France le fruit d'une planification menée par l'Etat, il est intéressant de noter qu'en Italie, l'Etat et les collectivités territoriales n'agissent qu'en réaction à un district déjà formé par les acteurs économiques présents sur place. Peut-on dire alors que le soutien aux districts constitue en Italie une véritable politique publique ?
- Pour répondre à cette question, il faudra analyser notamment les actions de soutien public aux districts : dans des domaines aussi vastes que la Recherche et Développement (prise en charge publique des dépenses de R&D), ou la fiscalité (exonérations pour les très petites entreprises, aides à l'auto-entrepreneuriat), par exemple, il s'agira de déterminer les réponses proposées par les Régions notamment.
- En complément de cette logique de soutien au « développement endogène », les acteurs publics mettent-ils en place des politiques visant à promouvoir leur territoire à l'étranger ? Cela pourrait passer par des opérations de marketing territorial promouvant les talents régionaux, l'efficacité productive et la douceur de vivre du territoire. Le but recherché dans cette optique serait celui du renforcement de l'attractivité du district auprès de potentiels agents économiques étrangers.

L'organisation de différentes conférences en compagnie de responsables politiques aura entre autres pour but de montrer dans quelle mesure la puissance publique est ou non encore capable d'apporter une réponse concrète et efficace aux difficultés rencontrées par les districts industriels depuis 20 ans dans le cadre d'une économie mondialisée.

La découverte de trois régions (la Toscane, l'Emilie-Romagne et la Vénétie) va nous permettre de découvrir des réponses originales des acteurs territoriaux aux défis actuels des districts : soutien des pouvoirs publics réclamé ou à l'inverse rejeté fermement par le monde de l'entreprise, stratégies de montée en gamme et d'innovation, délocalisation de certains maillons de la chaîne de production, immigration et main d'œuvre à bas coût, nouveaux types de partenariat public/privé, etc.

- **En Toscane**, point de départ de notre mission d'études, des districts industriels classiques ont vu l'immigration bouleverser leur équilibre. Le cas le plus connu est certainement celui de Prato, district textile où l'activité déclinante a été revivifiée par l'immigration chinoise, les ouvriers sont devenus propriétaires de la production. Cette installation a d'importantes conséquences sur les relations entre habitants de Prato, mais également sur les conditions du travail des ouvriers du textile.

- **En Emilie-Romagne**, le nouveau district de la mécanique s'est constitué grâce à l'association d'entreprises, de laboratoires et d'universités et mise sur l'innovation et la haute-technologie pour renforcer la compétitivité des entreprises du district en accompagnant leur montée en gamme.

- Enfin, la **Vénétie**, véritable bastion de la Troisième Italie, voit cohabiter dans ces districts des petites entreprises et des firmes de plus grande taille ayant fait le choix de la délocalisation d'une partie de la production à l'étranger.

Dans tous les cas, c'est l'évolution du lien entre les entreprises des districts et les territoires qui les ont vu naître qui nous semble intéressant d'analyser : un lien plus diffus, plus instable du fait de la croissance des plus grandes entreprises du territoire devenues firmes multinationales. Celles-ci tentent malgré tout de conserver des relations productives avec les plus petites entreprises fortes d'un savoir-faire perfectionné au fil du temps. Autant de facettes de cette "troisième Italie" multiforme que notre mission d'études se propose d'étudier.

Allora, andiamo !



BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Ouvrages

BAGNASCO Arnaldo *Tre Italie : la problematica territoriale dello sviluppo italiano*. Il Mulino, 1977

BECATTINI Giacomo, *Scienza economica e trasformazioni sociali*. La Nuova Italia, 1979.

Recueil de textes

CAMAGNI Roberto, MAILLAT Dominique (dir) *Milieus innovateurs- théorie et politiques*. Paris, Economica, coll. Anthropos, 2006.

Rapports

BOUZOU Nicolas (dir), CORDOBA Vanessa, LUCAZEAU Romain. *Entreprises et territoires, pour en finir avec l'ignorance mutuelle- Quinze propositions pour rendre nos écosystèmes locaux plus compétitifs*. Paris, Notes de l'Institut de l'entreprise, octobre 2013, 112p.

CAPONIO Tiziana (dir.) *Stranieri in Italia. Migrazioni globali, integrazioni locali*, Bologne, Il Mulino, 2005, 336p.

Articles

BECATTINI Giacomo, « Le district industriel, milieu créatif ». *Espaces et sociétés*, 1992/66, p. 147-165.

CHAMPEYRACHE Clotilde, « Trajectoires contrastées de développement local: Sicile et Nord-Est italien ». *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2010/2, p. 337-359.

DAUMAS Jean-Christophe, « Districts industriels : du concept à l'histoire ». Les termes du débat, *Revue économique*, 2007/1 Vol. 58, p. 131-152.

DEI OTTATI Gabi, « A transnational fast fashion industrial district: an analysis of the Chinese businesses in Prato ». *Cambridge Journal of Economic*, 2014/38, p. 1247-1274.

LANCIANO Émilie, « Comment le district trouve-t-il de nouvelles façons d'être grand ? La reconfiguration des liens avec le territoire dans les districts industriels italiens : le cas du district de la chaussure de Montebelluna ». *Entreprises et histoire*, 2014/1 n° 74, p. 37-52.

RIVIERE Dominique, WEBER Serge, « Le modèle du district italien en question : bilan et perspectives à l'heure de l'Europe élargie ». *Méditerranée*, 2006 n° 1.2, "Entreprises en Méditerranée : héritages, modèles, redéploiements", p. 57-64.

SCHMOLL Camille « Nouvelles migrations et districts productifs en Italie ». *Méditerranée*, 2006 n° 1.2 "Entreprises en Méditerranée : héritages, modèles, redéploiements", p. 73-78.

TORRE André « La difficile transformation des coordinations tacites en systèmes de règles formelles. L'exemple des réseaux de développement technologique » *Flux* 2001/4 n°46, p.27-36.

ZIMMERMANN Jean-Benoît, « Le territoire dans l'analyse économique: proximité géographique et proximité organisée ». *Revue française de gestion*, n° 184, 2008, p. 106-118.